

Arrêté n° AR26-0089 portant nomination du membre directoire d'unité LASMIS

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

Vu l'arrêté de nomination n°21-138 du 5 mars 2021;

Vu l'arrêté de reconduction de l'UR LASMIS n°26-085 du 9 février 2026;

Vu les statuts et les règlements intérieurs en vigueur de l'établissement ;

ARRÊTE

Article unique

Le mandat de **Monsieur Manuel FRANÇOIS**, prenant fin le 16 février 2026, est prolongé jusqu'au **31 décembre 2026**.

Fait à Troyes, le 9 février 2026

Le Directeur de l'UTT, Pr Christophe COLLET



Original : Service des affaires juridiques

Copie : Direction à la Recherche

Diffusion : ENT